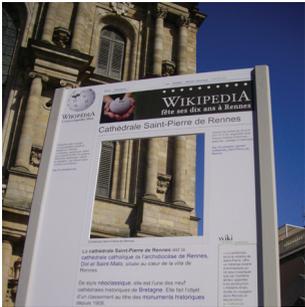


GUIDE DES PARTENAIRES



INTRODUCTION

Ce guide pratique a été conçu à destination d'organisations culturelles, éducatives, thématiques telle que la vôtre.

Le but de ce guide est de vous faire découvrir le mouvement Wikimedia, de vous présenter l'association Wikimedia France ainsi que quelques-uns des partenariats déjà menés.

Nous souhaitons ainsi inspirer et faciliter la mise en place de partenariats avec de nouveaux partenaires... Pourquoi pas vous ?

SOMMAIRE

L'économie sociale et solidaire, l'environnement du libre, vous... et nous !	2
Le mouvement Wikimedia	3
Wikimédia France	4
Les projets Wikimedia	5
Idées reçues	7
Des solutions à tous vos projets	9
Formalisation	15
Évaluation des actions	16
Du droit d'auteur au domaine public	17
La licence des projets Wikimedia	18
Ressources et contact	19

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ENVIRONNEMENT DU LIBRE, VOUS... ET NOUS !

L'économie sociale et solidaire regroupe les organisations privées ou publiques qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Ce secteur représente en 2015 près de 12% des emplois en France [1]. Ces organisations adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs, et elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. L'association Wikimedia France fait partie de cette galaxie !

Dans cette idée, Wikimedia France travaille au développement de perspectives innovantes : le fait de libérer des contenus, de valoriser notre patrimoine, de rendre accessibles des données utiles à tous en sont des exemples.

Le monde qui nous entoure a lui aussi dû s'adapter ces nouveaux modèles. Des initiatives ont vu le jour, notamment dans le secteur de la culture, à l'image d'Europeana [2]. Ce projet de bibliothèque numérique européenne a été lancé en novembre 2008 par la Commission européenne. Elle met en commun plus de 26 millions d'objets numériques issus des bibliothèques nationales des 27 États membres.

Toutes ces initiatives constituent un saut dans l'inconnu. Ainsi, Wikimedia France cherche des partenaires prêts à s'engager à ses côtés dans cette aventure.

[1] <http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire>

[2] <http://www.europeana.eu/portal/>

Le mouvement Wikimedia, c'est quoi ?

pages 3 et 4

Il y a autant de partenariats envisageables que de partenaires potentiels !

pages 9 à 16



LE MOUVEMENT WIKIMEDIA

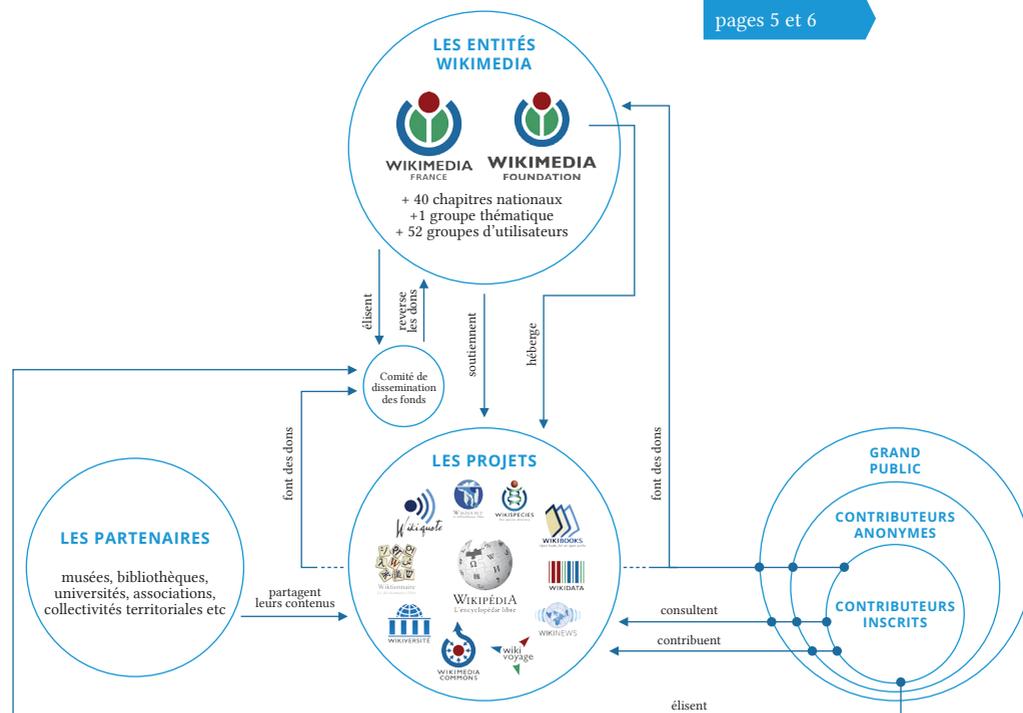
En janvier 2001, Jimmy Wales et Larry Sanger fondent l'encyclopédie Wikipédia. Ce projet, à la base expérimental, est devenu depuis l'un des sites internet les plus visités au monde.

En 2003 la Wikimedia Foundation est créée. Cette organisation à but non lucratif soutient et encourage Wikipédia et les autres projets Wikimedia, nés du succès de leur grande soeur. Plus généralement, elle promeut le libre partage de la connaissance. L'action de la Wikimedia Foundation est relayée par des organisations nationales reconnues et soutenues par la fondation.



Découvrez les autres projets Wikimedia !

pages 5 et 6



WIKIMÉDIA FRANCE

Wikimédia France est une association loi 1901 créée le 23 octobre 2004. Son but est de soutenir en France la diffusion libre de la connaissance et les projets hébergés par la Wikimedia Foundation. Si Wikimédia France dépend pour partie des ressources de la Wikimedia Foundation pour fonctionner, elle est cependant une entité indépendante. Ainsi, elle obéit à des règles et à une direction distinctes, et les politiques et points de vue publiés ou exprimés par la Wikimedia Foundation ou Wikimédia France n'engagent qu'elles.

L'association regroupe des utilisateurs et des contributeurs des projets Wikimedia dans toute la France, un conseil d'administration, un conseil scientifique, et une équipe salariée. Cette dernière est actuellement composée de dix personnes regroupées dans cinq pôles (direction, finances, réseau, ressources et développement).



L'association organise ses activités en 6 axes :

- 1 Augmenter le nombre de contributeurs et enrichir les contenus, en sensibilisant et formant différents publics cibles
- 2 Apporter un accompagnement de proximité qui facilite l'implication et la créativité des membres
- 3 Favoriser les liens internationaux
- 4 Améliorer les outils présents dans l'environnement wiki
- 5 Accroître la portée de l'association
- 6 Rendre l'environnement favorable aux projets Wikimedia

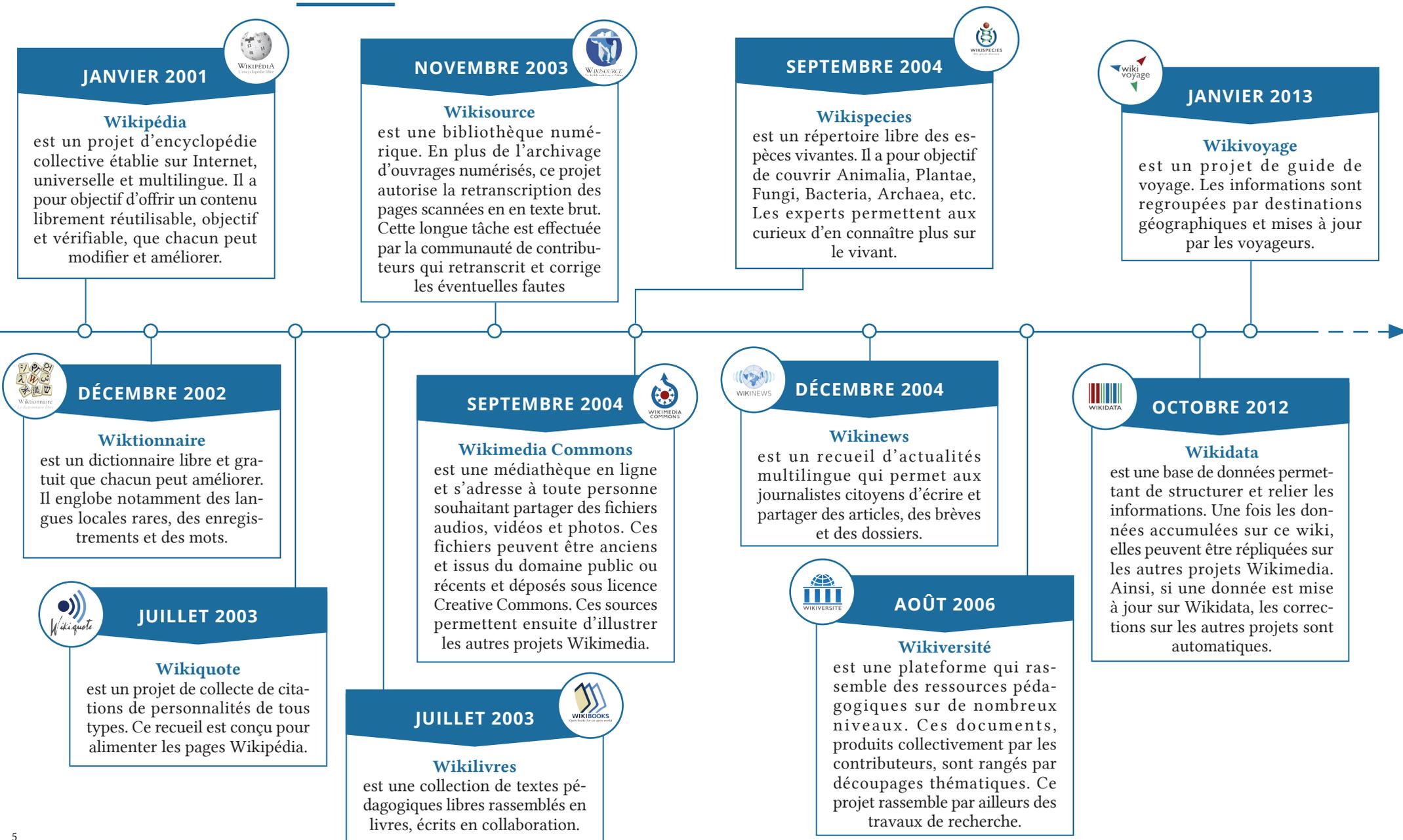
Les partenariats sont principalement inclus dans le 1er axe.

LES PROJETS WIKIMEDIA

Vous utilisez sans doute déjà Wikipédia, mais connaissez-vous les autres projets Wikimedia ?

Malgré la transparence du mouvement, certaines idées reçues ont la vie dure : **aidez nous à les combattre !**

pages 7 et 8



IDÉES REÇUES

Sur les projets Wikimedia, on peut tout modifier, n'importe comment.

-  **Faux !** Bien que tout le monde puisse modifier les contenus, cela ne signifie pas pour autant que toutes les modifications soient acceptées. La communauté des wikimédiens traque et efface les « vandalismes » et les contributions douteuses ou non vérifiables. Les contributions douteuses (mais conservées car pertinentes) sont identifiées par la mention « référence nécessaire » ou un bandeau « à sourcer ».

Les processus éditoriaux des projets Wikimedia sont opaques.

-  **Faux !** Les discussions ont lieu sur les pages de discussion attenantes aux pages et sur les pages des projets thématiques. Toutes les modifications effectuées et discussions sont enregistrées dans l'onglet « historique » de chaque page.

Les projets Wikimedia ne garantissent pas l'exactitude de leurs contenus.

-  **Vrai !** Parfaitement exact, notamment sur Wikipédia. Par leurs natures mêmes, les projets Wikimedia sont une invitation permanente à conserver son esprit critique, à diversifier et croiser ses sources. La communauté toute entière traque et corrige les erreurs.

L'expression « libre » signifie que tout un chacun a le droit de modifier librement le contenu des projets Wikimedia.

-  **Vrai et faux !** Si tout le monde a le droit de modifier le contenu des projets, dans un cadre convenu de pertinence, de neutralité et de règle de bonne conduite ; le mot « libre » fait plus précisément référence à la liberté de réutilisation du contenu des projets Wikimedia (voir la dernière double page du guide), reprenant la terminologie du logiciel libre.
-  **Faux !**

Tous les sites commençant par « Wiki » sont des projets Wikimedia

-  **Faux !** La société Wikia, les sites Wikitravel, Wikileaks ou les wikis territoriaux n'ont aucun lien avec les projets Wikimedia. Le mot wiki désigne la technologie employée.

Les projets Wikimedia sont un grand fouillis d'articles et d'images

-  **Faux !** Les contenus sont classés par catégories, par portails thématiques et les meilleurs articles sont facilement repérables grâce aux labellisations.

Wikimédia France possède et dirige les versions françaises des projets Wikimedia

-  **Faux !** Les contenus des projets Wikimedia appartiennent à leurs auteurs. Le propriétaire des serveurs informatiques et des noms de domaine est la Wikimedia Foundation. Cette dernière n'exerce pas de rôle ou de contrôle éditorial, tout comme Wikimedia France. Les projets Wikimedia sont auto-gérés par leurs communautés : la Wikipédia francophone est gérée par ses contributeurs. Dans ces communautés, certains contributeurs se voient accorder par la communauté des outils supplémentaires : protéger et supprimer des pages, bloquer des adresses IP, etc.

On peut créer un article Wikipédia sur n'importe quoi.

-  **Faux !** Si la communauté estime que les critères d'admissibilité d'un article ne sont pas remplis, l'article fait l'objet d'un débat afin de déterminer s'il doit être conservé ou non, en se basant sur la qualité et la notoriété des sources apportées.

Mon institution peut-elle participer ?
Sans doute ! Wikimedia France est là pour vous aider à vous lancer !
Voyons de quelle manière vous pouvez contribuer !

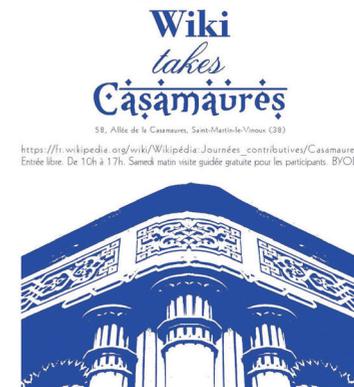
DES SOLUTIONS À TOUS VOS PROJETS

VOUS AVEZ BESOIN OU ENVIE D'APPORTER DU CONTENU À L'UN DES PROJETS WIKIMÉDIA ?

Un fonds iconographique, une bibliothèque d'ouvrages anciens, des vidéos d'archives, des savoir-faire, des bases de données, des sources rares... Tous ces contenus sont valorisables sur les multiples projets Wikimedia et nous pouvons vous y aider, que ce soit par des conseils sur les licences, par un accompagnement technique, ou des suggestions sur la manière dont vous pouvez faire connaître votre démarche.



Des ouvrages, revues, articles dans le domaine public	
Des photographies, des vidéos, des illustrations	
Du savoir-faire à mettre en avant	
Du vocabulaire spécifique	
Des données à libérer	
Des fonds rares et peu valorisés	
Des contenus pédagogiques libres ou à libérer	



Des partenariats interprojets sont possibles : ainsi le projet des monuments historiques français est-il présent sur Wikimedia Commons (identification et catégorisation des photos), sur Wikipédia (création et catégorisation d'articles sur les monuments) et Wikisource (écrits passés dans le domaine public).

Selon vos envies et vos attentes, nous avons une solution à vous proposer ! D'autres institutions nous ont fait confiance : pourquoi pas vous ?

pages 13 et 14

DES SOLUTIONS POUR VOS ATTENTES

EXEMPLES

PUBLIC SPECTATEUR

Sensibilisation	Une session de sensibilisation permet d'aborder les thématiques d'actions de l'association (licences, libre partage de la connaissance, éducation et numérique, logiciel libre...) ou du mouvement (présentation de Wikimedia France, des projets Wikimedia, etc.).	Centre National des Arts et Métiers (2015)	1 session de sensibilisation + plus de 20 participants (conservateurs, directeurs du musée, documentalistes, etc.) = Présentation du mouvement Wikimedia, de Wikimedia France et de ses actions + Présentation des licences libres + Présentation et échange autour de deux partenariats
		Musée de Bretagne (2015)	1 session de sensibilisation + plus de 20 participants (conservateurs, directeurs du musée, documentalistes, etc.).
Conférence	Un membre de Wikimedia France intervient dans le cadre d'une conférence, d'une table ronde, d'un groupe de travail thématique...	Institut de Recherche et d'Innovation (2011)	1 séminaire co-organisé avec l'IRI : interventions sur différents thèmes touchant à la valorisation et la diffusion de la culture sur les projets Wikimedia.
		Rencontres Numériques du Ministère de la Culture (2013)	1 conférence autour des partenariats signés entre Wikimedia France et les institutions culturelles françaises.

PUBLIC CONTRIBUTEUR

Journée contributive	Une journée contributive est un événement visant à enrichir les projets Wikimedia en lien avec une ou plusieurs thématiques données. Les participants contribuent sur une période de temps de plusieurs heures à plusieurs jours dans un lieu mettant à disposition des sources identifiées en amont.	Le Cadre Noir (2012 et 2013)	1 journée de contribution pour des contributeurs aguerris, avec visite privée, mise à disposition d'images et de ressources sur l'équitation.
		Fondations Galeries Lafayette (2015)	2 jours + 1 nuit d'edit-a-thon + 100 visiteurs / 50 contributeurs formés en amont = 50 articles créés et améliorés sur le féminisme et l'art.
Formation	Une formation unique ou un cycle de formations permet d'apprendre à contribuer aux projets Wikimedia.	Musée National du Moyen-Âge (2012)	2 ateliers de formation + 26 participants débutants (personnels du musée) = 12 articles créés et 31 améliorés sur Wikipédia.
		CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) (2015)	1 journée de formation à destination de coordonnateurs du CLEMI, en prévision du Wikiconcours Lycéen.

DES SOLUTIONS POUR VOS ATTENTES

EXEMPLES

<p>Wikimédien en résidence</p> <p>Un Wikimédien en résidence au sein d'une structure a pour but d'identifier et de valoriser les contenus de celle-ci sur les différents projets Wikimedia.</p>	<p>Château de Versailles (2011)</p>	<p>6 mois de résidence = important enrichissement des contenus Wikimedia liés au château (mise en ligne de photographies inédites et obtention de la mention « article de qualité » pour 5 notices, et celle de « bon article » pour 3 autres).</p>
<p>Versements de contenu</p> <p>Versement de contenu sur les projets Wikimedia par les membres de Wikimedia France ou par la structure souhaitant valoriser ses fonds</p>	<p>Bibliothèque Nationale de France (2010)</p>	<p>1400 ouvrages versés sur Wikisource, afin de permettre la correction de leurs retranscription numérique.</p>
	<p>Archives Municipales de Toulouse (2012)</p>	<p>2000 photographies de Raoul Berthelé (scènes de la Première Guerre mondiale) téléversées dans Wikimedia Commons.</p>
	<p>Archives Nationales (depuis 2013)</p>	<p>4 versements de contenus enrichis de métadonnées.</p>



Pensez-y :

Nos bénévoles sont les moteurs des projets de partenariats. Imaginez pour eux des contreparties (visites guidées, pass gratuits, ...)

Tous ces projets s'appuient sur notre démarche partenariale et leur impact est évalué.

pages 15 et 16

FORMALISATION

Chacun des partenariats réalisés entre Wikimedia France et une autre organisation fait l'objet d'un planning, d'un budget et d'une convention de partenariat.

POURQUOI UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ?

Ce document permet d'établir les engagements respectifs des partenaires pour garantir un partenariat efficace. La coopération ne se décrète pas. C'est un processus parfois long. Réfléchir aux contenus de la convention permet aussi aux parties de se poser certaines questions d'ordre administratif, politique, juridique et légal, et d'explorer en toute transparence les contraintes de chaque organisation, notamment sur les aspects liés à la responsabilité des organisations dans les apports de contenus.

Enfin, la convention formalise un accord entre les partenaires et engage ceux-ci.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR WIKIMÉDIA FRANCE ?

Cela permet à Wikimedia France d'encadrer les actions de ses bénévoles, de les protéger afin de prévenir tout risque (blessure, casse

de matériel, assurance...), de valoriser le travail des bénévoles sur l'ensemble du territoire et de pérenniser le projet associatif (pour retracer l'historique d'une relation entre deux organisations, en cas de changement d'équipe salariée par exemple).

D'AUTRES TYPES DE PARTENARIATS PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉS :

- ✓ sponsoring
- ✓ mécénat de compétences
- ✓ mécénat en nature

Quelque soit la forme du partenariat envisagé, Wikimedia France souhaite la plus grande transparence en terme de droit d'auteur.

ÉVALUATION DES ACTIONS

Tous les projets menés par l'association, partenariats inclus, font l'objet d'une évaluation. Une fois les actions réalisées, nous travaillerons côte à côte afin d'évaluer les aspects ci-dessous.



La pertinence et l'accomplissement des objectifs

décidés par les partenaires et le cas échéant les bénéficiaires des programmes.



L'efficience

des actions et optimiser ainsi les ressources humaines, matérielles et financières mobilisées.



L'efficacité

de ces mêmes actions, c'est-à-dire mesurer les écarts avec les objectifs définis pour maximiser les chances de succès par la suite



L'impact

des actions menées dans le cadre du partenariat : quels effets, quelles retombées et ce à plusieurs niveaux.



La durabilité

de ces actions : les actions imaginées sont-elles viables, pas nécessairement d'un point de vue financier mais plutôt d'un point de vue de l'autonomisation du partenaire, des personnes formées, de l'attraction ou de la rétention de contributeurs etc.



La qualité de la relation

entre les partenaires : les points de force et de faiblesse du partenariat, les contributions des parties, la qualité des interactions, le pourcentage de synergies.

DU DROIT D'AUTEUR AU DOMAINE PUBLIC

Wimédia France attache beaucoup d'importance au respect du droit d'auteur. L'association cherche par ailleurs à promouvoir le domaine public.

En France, le droit d'auteur est régi par le Code de la propriété intellectuelle. Il protège toutes les « œuvres de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination » (Code de la Propriété Intellectuelle, article L.112-2).

Afin que le droit d'auteur s'applique, deux exigences doivent être respectées : la concrétisation formelle de l'œuvre et la forme originale. Par ailleurs, l'acquisition de la protection du droit d'auteur ne nécessite pas de formalité. Ainsi, le droit d'auteur protège automatiquement les œuvres littéraires, artistiques, factuelles, informationnelles et audiovisuelles, ainsi que leurs auteurs.

DROIT MORAL ET DROIT PATRIMONIAL

Le droit d'auteur confère à son titulaire, qu'il s'agisse de l'artiste lui-même ou de ses ayant-droits (héritiers, sociétés de production), deux formes de droits distincts : le droit moral et le droit patrimonial. Le droit moral est attaché à une personne et permet

le respect du nom de l'auteur, de sa qualité et de son œuvre. Quant à lui, le droit patrimonial est défini comme la propriété de l'auteur sur son œuvre : il peut ainsi exploiter son œuvre de la manière qu'il le souhaite, et éventuellement, en tirer un bénéfice.

LE DOMAINE PUBLIC

Le droit moral est perpétuel, inaliénable, imprescriptible, insaisissable et indépendant de la valeur de l'œuvre. Les prérogatives induites par le droit patrimonial sont reconnues à l'auteur durant toute sa vie et au-delà jusqu'à soixante-dix ans après sa mort. Une fois ce délai passé, l'œuvre entre dans le domaine public. Il existe cependant de nombreuses exceptions à ce délai : les œuvres de collaboration, les œuvres collectives, anonymes et pseudonymes, les œuvres posthumes, les prorogations de guerre, etc.



LA LICENCE DES PROJETS WIKIMÉDIA

Afin d'encourager de manière simple et licite la circulation des œuvres, l'échange et la créativité, l'ensemble des données publiées sur les projets Wikimedia sont déposées sous 2 licences libres : la licence de documentation libre GNU (GFDL), et depuis 2009, les licences Creative Commons. Cela signifie que tout le monde a le droit de copier, republier, distribuer, commercialiser les contenus des projets, y compris en les modifiant, à la seule condition d'en signaler la provenance et les auteurs.

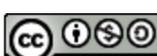
Les **Creative Commons** sont un ensemble de sept licences généralistes résultant d'une combinaison d'options modulables, facilement identifiables grâce à leurs icônes. Ces licences ne retirent pas à l'auteur son droit moral, mais elles lui permettent d'indiquer la manière dont il souhaite que son droit patrimonial soit appliqué (modifications autorisées ou non, utilisation commerciale ou non, etc.). Ainsi, ces licences s'adressent aux auteurs préférant partager leur travail et enrichir

le patrimoine commun de la culture. Accessible librement, l'œuvre peut ainsi évoluer tout au long de sa diffusion et faire éclore des dérivés de plus en plus nombreux. Le choix d'une licence libre pour les projets Wikimedia permet de favoriser une plus grande diffusion et appropriation de la culture, et donc de valoriser le patrimoine culturel, éducatif, scientifique... que les partenaires peuvent décider de mettre à disposition de tous.

Licences acceptées dans les projets Wikimedia

-  Pas d'attribution
-  Attribution
-  Attribution
+ partage dans les
mêmes conditions

Licences non acceptées sur les projets Wikimedia

-  Attribution
+ pas de modifications
-  Attribution
+ pas d'utilisation commerciale
-  Attribution
+ pas d'utilisation commerciale
+ partage dans les mêmes conditions
-  Attribution
+ pas d'utilisation commerciale
+ pas de modifications

Attention, les licences CC sont non-révocables : si les utilisateurs font le choix de cesser de distribuer leurs travaux sous CC, ce choix ne s'applique pas aux copies (modifiées ou non) déjà en circulation.

RESSOURCES

Démarche Partenariale de Wikimedia France

Version consultable en ligne : https://meta.wikimedia.org/wiki/Wikim%C3%A9dia_France/D%C3%A9marche_partenariale

Version téléchargeable : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:D%C3%A9marche_partenariale_de_Wikim%C3%A9dia_France.pdf

Guide « Bienvenue sur Wikipédia »

Version téléchargeable : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Welcome2WP_French_WEB.pdf

Portail Institutions Culturelles sur Wikipédia

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:GLAM>

Portail projets pédagogiques sur Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Projets_p%C3%A9dagogiques

Brochures téléchargeables des projets Wikimedia

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flyer_Wikip%C3%A9dia.pdf

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flyer_Wikimedia_Commons.pdf

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flyer_WikiSource.pdf

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flyer_Wiktionnaire.pdf

Photographies

- Atelier de brunissage de la manufacture de Sèvres, Coyau, CC-BY-SA-3.0 - *page de garde*
- Journée contributive au musée de Bretagne, Édouard Hue, CC BY-SA 4.0 - *page de garde*
- Stand Wikimedia France au forum Science & You de Nancy, Ji-Elle, CC BY-SA 4.0 - *page de garde*
- Journée contributive à la Fondation Galeries Lafayette sur l'Art et le Féminisme, girl_ontheles, CC BY-SA, 2.0 - *page de garde*
- Le vieux Toulouse. La tour des Cordeliers, Georges Castex, Photothèque Musée des Augustins, Toulouse Photo STC, Ville de Toulouse, Domaine Public - *page de garde*
- Journée contributive aux Arts décoratifs, 85jesse, CC BY-SA 3.0 - *page 2*
- Wikipédia mini globe handheld, Lane Hartwell, CC BY-SA 3.0 - *page 3*
- Entrée des bureaux, Trizek, CC BY-SA, 3.0 - *page 4*
- Reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne exposé au Musée de Bretagne à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort de la duchesse, Pymouss, CC BY-SA 4.0 - *page 9*
- Journée contributive à la Casamaures, à Grenoble, Patafisik, CC BY-SA 4.0 - *page 10*
- Extrait des collections de l'université de Rennes 1, Édouard Hue & Pymouss, CC BY-SA 4.0 - *page 13*
- Wikimédienne photographe en action à l'hôtel de Cluny, Ash Crow, CC BY-SA 4.0 - *page 13*
- Europeana Fashion Editathon, Musée des Arts Décoratifs, Paris 2014, 85jesse, CC BY-SA 3.0 - *page 17*
- Vue aérienne du domaine de Versailles par ToucanWings, CC BY-SA 3.0 - *page 20*

CONTACT

Anne-Laure Prévost

Conseillère spéciale partenariats et relations institutionnelles

annelaure.prevast@wikimedia.fr

07 62 93 42 02

Vous pouvez contacter l'ensemble des membres actifs sur ces questions sur des listes de discussions dédiées, notamment les listes suivantes :

Culture : glam@lists.wikimedia.fr

Education : education@lists.wikimedia.fr

Recherche : recherche@lists.wikimedia.fr

Photographie : photo@lists.wikimedia.fr





WIKIMEDIA FRANCE

